

676467CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

N° : R-4156-2021 – Phase 2

ÉNERGIR S.E.C.

GAZIFÈRE INC.

et

INTRAGAZ, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Demanderesses

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussignée, Odile Poupart, comptable CPA-CA, exerçant par profession au sein du cabinet Woods s.e.n.c.r.l., situé au 2000, avenue McGill Collège, bureau 1700, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H3A 3H3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Cheffe des finances et des opérations pour le cabinet d'avocats Woods s.e.n.c.r.l.;
2. Woods s.e.n.c.r.l. représente Énergir s.e.c. dans le présent dossier;
3. Je comprends que dans le cadre du dossier, la Régie de l'énergie demande à Énergir s.e.c. de lui fournir des informations relatives aux taux horaires des avocats qui travaillent dans le dossier, à savoir le taux horaire moyen;
4. Par la présente, j'atteste que cette information est hautement sensible : un taux moyen reflète une stratégie d'affaires du cabinet dont ce dernier a un intérêt légitime important à en protéger la confidentialité dans le marché concurrentiel des services juridiques;
5. Woods s.e.n.c.r.l. traite de manière confidentielle les taux horaires de ses avocats, parajuristes, stagiaires et étudiants et cette information n'est pas disponible publiquement;
6. La clientèle de Woods s.e.n.c.r.l. tient pour acquis que la confidentialité de cette information sera préservée;
7. Les taux horaires convenus par Woods s.e.n.c.r.l. avec sa clientèle sont tributaires des particularités de chaque client et dossier et leurs circonstances sont gardées confidentielles entre les avocats et leurs clients étant donné qu'il s'agit d'informations protégées par le secret professionnel avocat-client;

8. En l'occurrence, la divulgation des informations déposées sous pli confidentiel à la pièce EGI-18.1.2 causerait préjudice à Woods s.e.n.c.r.l. et à sa clientèle non-partie aux procédures devant la Régie en ce que de l'information sensible non disponible dans le domaine public serait maintenant accessible à des tiers et dissociée des particularités et circonstances susmentionnées protégées par le secret professionnel;
9. Tous les faits allégués dans la présente demande sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN
TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 24 mars
2022 :

Odile Poupart

Odile Poupart

Déclarée solennellement devant moi
à Montréal, ce 24^e jour de mars 2022

Linda Carrère 236 801

**Commissaire à l'assermentation pour le
Québec et l'extérieur du Québec**